



HAL
open science

Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) : principaux résultats de la campagne 2005

Philippe Barral, Martine Joly

► To cite this version:

Philippe Barral, Martine Joly. Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) : principaux résultats de la campagne 2005. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2006, 24, pp.13-17. halshs-02518732

HAL Id: halshs-02518732

<https://shs.hal.science/halshs-02518732>

Submitted on 29 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

LE SANCTUAIRE DE MIREBEAU-SUR-BÈZE (CÔTE-D'OR) PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 2005

Philippe BARRAL

Université de Franche-Comté, UMR 6565 CNRS, Besançon

Martine JOLY

Université de Paris Sorbonne (Paris IV), UMR 5594 CNRS, Dijon

Le sanctuaire laténien et gallo-romain de Mirebeau « La Fenotte » se trouve à une vingtaine de kilomètres à l'est de Dijon, dans une zone de plateaux aux molles ondulations où viennent se rencontrer les frontières des trois grands peuples de la région, Eduens, Séquanes et Lingons. Le site est proche de la Bèze, affluent de la Saône.

Depuis 2001 a été entreprise l'exploration systématique de ce gisement menacé par des travaux d'urbanisme (cf. Barral et al. 2002 ; Barral, Joly 2003 ; Joly, Barral 2003). La partie sud du site a été en majeure partie détruite dans les années 1980, à l'occasion de la construction d'un collège. Sa limite ouest a pu être mise en évidence, grâce à une fouille préventive étendue, réalisée en 2001. Sa limite est correspond très certainement à la rupture de pente marquant l'extrémité du plateau de « La Fenotte ». Vers le nord, la présence d'un bâti moderne empêche toute observation. Si les limites de la zone cultuelle, dans sa plus grande extension, restent imprécises (probablement entre 2 et 4 ha), en revanche, son noyau conservé correspond à une zone d'un peu plus d'1 ha. Le site a subi un arasement prononcé, dû non pas à des causes naturelles, mais aux pratiques culturelles, comme l'atteste la présence de traces de labours et de planches de cultures qui remontent au XV^es. pour les plus anciennes, d'après le mobilier qui leur est associé. En conséquence, les vestiges archéologiques antiques se limitent à des couches de remblais contenant un matériel mêlé et en général très fragmenté, sous l'action des labours répétés, et à des structures excavées, plus ou moins bien conservées suivant leur profondeur. Fosses, fossés et trous de poteaux sont creusés dans un sol naturel limoneux brun clair. Autre fait notable, les murs maçonnés ont été systématiquement démontés à l'époque moderne pour récupérer les moellons et ne subsistent en général qu'à l'état de ghosts.

Entre 2001 et 2004, par portions de 2000 m² par an, la plus grande partie de la zone cultuelle conservée a été fouillée. Malgré les limites indiquées ci-dessus, il a été possible de reconnaître dans ses grandes lignes l'évolution du sanctuaire, sur une durée de plus de cinq siècles, entre la fin du IV^e s. av. J.-C. et le début du III^e s. de n. è. Six grandes étapes ont pu être discernées. A chacune d'entre elle correspondent des changements plus ou moins importants, tant dans l'organisation du sanctuaire que dans la nature des vestiges d'activité cultuelle (cf. Joly, Barral à paraître). Une phase de monumentalisation et d'extension de la zone cultuelle se discerne notamment clairement à LT D1a. Cette étape livre également les dépôts en fosse les plus fastueux. Une phase d'activité moindre, voire de désaffectation, correspond à la période couvrant LT D1b et LT D2a. Une réactivation du sanctuaire prend place à LT D2b et à l'époque augustéenne précoce, probablement au moment où l'aire cultuelle se trouve englobée dans une grande enceinte aux caractères militaires marqués (Joly et al. 2004). Elle se manifeste dans une reconstruction complète des bâtiments et palissades, dans une nouvelle organisation et dans l'apparition d'une nouvelle catégorie de dépôts de faune associés à des édifices quadrangulaires de petite taille. Jusqu'à l'époque de Claude, le sanctuaire semble fonctionner en continuité avec la période antérieure, dans le respect de la tradition indigène. En effet, si la culture matérielle et les assemblages de faune se romanisent rapidement, en revanche, la nature des dépôts et leur composition restent les mêmes, tandis que l'architecture de terre et de bois reste la règle. Il faut attendre le règne de Néron, voire la période flavienne, pour de nouveau observer une phase de reconstruction massive, et l'utilisation systématique de techniques romaines de construction et de décoration. L'apparition d'objets votifs spécifiques (les ex-voto), à ce moment (plaques de bronze avec représentation d'yeux), est également à signaler. Cette dernière mutation pourrait, comme celle qui a pris place dans la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C., être liée à l'arrivée de nouvelles troupes militaires (VIII^e Légion Auguste : cf. Goguet, Reddé 1985).

Cette année, la campagne a été consacrée essentiellement à la fouille du fossé et de l'aire interne d'une vaste enceinte de forme ovale, irrégulière, dans sa partie nord-ouest.

L'enceinte

L'enceinte présente un tracé sinueux, irrégulier, de 65 m d'axe nord-sud et 53 m d'axe est-ouest (fig. 1). Elle enserré un espace correspondant à une légère éminence, qui présente un faible recouvrement sédimentaire. Cette anomalie topographique ressort nettement sur les cartes géophysiques réalisées en 2000.

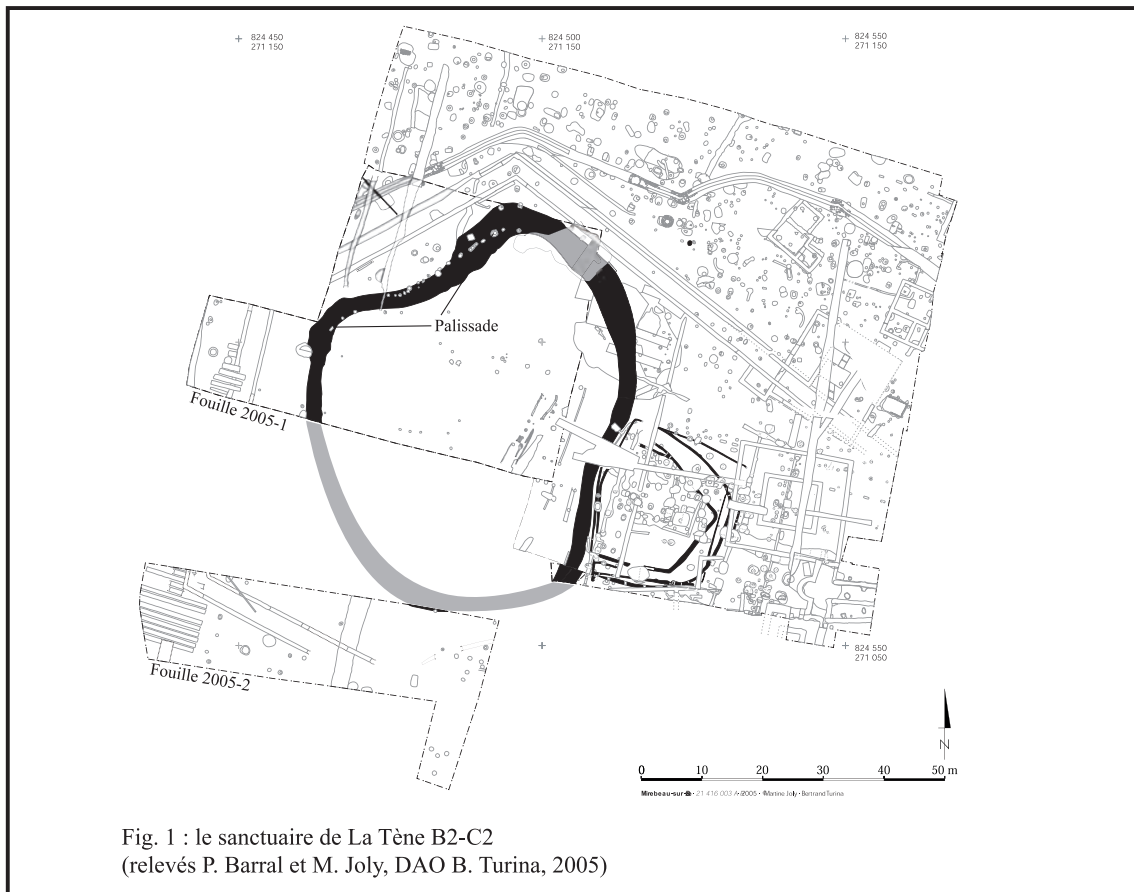


Fig. 1 : le sanctuaire de La Tène B2-C2 (relevés P. Barral et M. Joly, DAO B. Turina, 2005)

Le fossé

Le fossé qui matérialise cette enceinte est un fossé ouvert, peu profond (de 0,70 à 0,80 m en moyenne), à parois obliques évasées et fond curviligne. Large à son niveau d'apparition (jusqu'à 6 ou 8 m), il se rétrécit ensuite rapidement. De façon systématique, on observe une dissymétrie entre les deux parois, en fonction de leur inclinaison et donc de leur développement. La paroi côté intérieur est toujours plus abrupte et plus courte que du côté extérieur. Les variations de longueur et d'inclinaison de la paroi extérieure sont les principaux facteurs qui influent sur la largeur du fossé à l'ouverture. Des anomalies fréquentes dans son profil transversal, marqué par des effets « d'escalier », traduisent probablement des réaménagements (nouveaux creusements), qui n'apparaissent toutefois pas de façon claire et lisible dans la stratigraphie du comblement. Celui-ci comprend en général deux strates principales : un comblement inférieur stérile, constitué naturellement ; un comblement supérieur plus « anthropisé », relativement riche en mobilier fragmenté, chronologiquement hétérogène. Il n'y a en général pas de césure franche entre comblement inférieur et supérieur ; on constate une transition graduelle. A deux endroits cependant, on a pu observer la présence d'un niveau charbonneux lenticulaire, presque horizontal, qui s'intercale entre les deux strates principales du comblement, et qui semble en relation avec la présence d'un pallier dans la paroi du fossé. L'hypothèse d'un réaménagement partiel du fossé n'affectant que sa partie supérieure (élargissement), associé à un nettoyage et essartage des environs (présence du lit de charbons de bois et nodules de terre) peut être émise.

Les éléments les plus récents datent la clôture du fossé de la période augusto-tibérienne, tandis que les quelques tessons recueillis dans le comblement inférieur suggèrent qu'il a été creusé et a fonctionné dans le courant de LT B2-C1.

Une ligne de palissade épousant approximativement le tracé du fossé

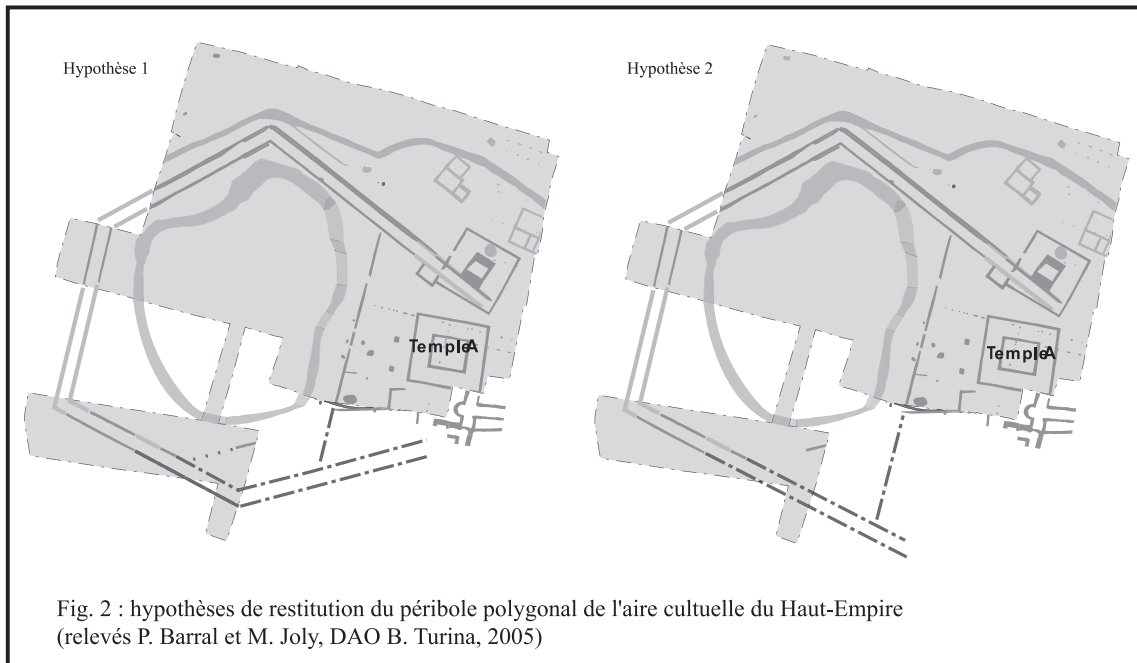
La fouille manuelle du fossé a permis de mettre en évidence une série de creusements identifiables comme les fondations de poteaux d'une palissade. Ces fosses dessinent un tracé courbe de 36 m de long. Certaines fosses sont disposées à l'extérieur du fossé, contre son bord externe, une série majoritaire perce sa paroi externe, quelques unes, aux extrémités du tracé, perforent la paroi interne. On note une baisse régulière du niveau du fond des fosses, du sud vers le nord, qui correspond à la pente naturelle du terrain. Ces fosses incisent le terrain naturel sur une faible profondeur, une vingtaine de centimètres en moyenne. Si on rapporte toutefois le niveau de leur fond au niveau d'apparition du terrain naturel, en bordure du fossé, on constate que ces fosses étaient fondées en moyenne de 0,40 à 0,50 m, hauteur à laquelle il convient d'ajouter l'épaisseur de la couche végétale. Il s'agit donc de fosses de fondation dont la profondeur devait tourner autour de 0,70 / 0,80 m. Une partie de ces fosses présente une forme et une taille homogènes (ovale, de 0,65 à 0,80 m de grand axe). Elles sont espacées régulièrement : 2 m d'axe en axe. Entre ces fosses viennent s'intercaler parfois des fosses plus petites. L'image d'une palissade, dont le tracé épouse le fossé, mais avec une tendance à le régulariser, à gommer ses changements d'inflexion brusques, résulte de ces observations. Les différentes fosses de fondation n'ont livré aucun matériel permettant de les dater. Différents arguments stratigraphiques, trop longs à développer ici, invitent à placer la construction de cette palissade dans le courant de LT C2-D1

L'aire intérieure de l'enceinte et ses abords extérieurs

On a pu constater que l'aire délimitée par le fossé ne livrait que de très faibles traces d'occupation ancienne. Un petit nombre d'anomalies peu profondes, sans organisation cohérente, semble devoir être rattaché à la période moderne. Dans la partie sud-est du décapage ont toutefois été mis au jour plusieurs trous de poteaux, peu profonds, qui constituent le prolongement évident d'une structure à deux rangs parallèles de poteaux (allée ?), datable de LT D2, issue des sanctuaires trapézoïdaux. C'est la preuve que dans une phase tardive d'activité du sanctuaire laténien, le fossé de l'enceinte ne constituait plus une limite intangible. Dans ce secteur précis, les aménagements qui sans aucun doute sont une extension du sanctuaire à enclos trapézoïdaux, débordent nettement sur l'aire interne de l'enceinte ovale. Ailleurs, si certaines structures de la fin de La Tène mordent sur le fossé (puits, bâtiment sur poteaux), elles n'empiètent jamais sur l'espace interne délimité par le fossé.

La « galerie » gallo-romaine

Les deux murs parallèles repérés les années précédentes et interprétés comme les restes d'une galerie ont été retrouvés et suivis. Ils apparaissent sous la forme de tranchées de récupération ; exceptionnellement, quelques pierres sont conservées en fond de fondation. Dans le décapage principal, ces deux murs prolongent, sur vingt huit mètres de long, le tracé repéré en 2004, avant de s'incliner, selon un angle à 115 degrés. Cinquante mètres plus loin, il s'infléchit à nouveau et se retrouve dans le deuxième décapage de 2005, où on le suit sur 30 m de long. Il est à noter que dans cette zone, les deux murs n'apparaissent ni sur les photographies aériennes, ni parmi les anomalies révélées par les prospections géophysiques. Deux pans complets du dispositif se dessinent. D'après les éléments dont on dispose, on peut reconstituer le pan nord-ouest et le pan ouest. Ils mesurent chacun cinquante mètres, soit 169 pieds. La partie sud-ouest trouvée cette année permet de compléter le dispositif dans sa partie septentrionale. Malheureusement, le reste du tracé ne peut être restitué avec certitude. Deux hypothèses peuvent être proposées (fig. 2).



Aucun nouvel élément de datation n'a été révélé par la fouille de 2005. Les éléments les plus récents présents dans les tranchées de fondation sont des fragments de chapiteaux, qui fournissent un terminus ante quem de la fin du Ier s. ou du début du IIe siècle, pour la construction des murs. Deux puits gallo-romains retrouvés à proximité ont livré des éléments d'architecture (colonnes et chapiteaux) qui proviennent, selon toute vraisemblance, de cette « galerie ». Ces découvertes laissent supposer qu'au moins l'un des deux murs disposait d'une colonnade dont les supports étaient couronnés de chapiteaux toscans.

Conclusion

Le fossé laténien de l'enceinte, ainsi que la palissade qui lui succède, ont une fonction de délimitation. Le fossé n'a pas servi de lieu de déposition, si on excepte un vase, presque complet, retrouvé à un endroit. Le matériel issu du comblement inférieur du fossé se résume à quelques tessons. Même dans l'étape de clôture du fossé, il est difficile de parler de rejets à caractère rituel. Le matériel piégé au sommet du remplissage du fossé reflète chronologiquement et fonctionnellement l'activité de la zone bordant l'enceinte.

L'aire délimitée par le fossé, puis par la palissade, a une vocation particulière qui ne se laisse pas facilement percer. Deux faits principaux méritent d'être soulignés : cette aire est identifiable avec une anomalie topographique, une très faible éminence ; elle est caractérisée par de rares traces d'activité humaine, durant l'âge du Fer comme l'Antiquité, si l'on excepte les aménagements qui empiètent sur sa bordure, à un moment d'ailleurs où il ne semble plus exister de délimitation matérielle tangible (fossé, palissade).

Nous avons proposé naguère que cette enceinte soit le premier sanctuaire, antérieur aux sanctuaires trapézoïdaux qui ont été installés contre sa façade sud-est. Il nous semble, à la lumière des données de cette campagne, que la nature de cet espace, sa fonction, est radicalement différente de celle des sanctuaires trapézoïdaux. Nous y verrions volontiers une aire cultuelle particulière, un espace réservé, non construit, peut-être un bois sacré, près duquel aurait été édifié le sanctuaire construit. L'antériorité de l'un par rapport à l'autre mérite d'être envisagée, mais n'est absolument pas prouvée.

On aurait là un ensemble cultuel laténien fonctionnant sur deux composantes étroitement liées, consubstantielles : d'une part un espace sacré correspondant à un lieu naturel particulier, privilégié

en fonction de critères qui nous échappent, d'autre part un sanctuaire aménagé par les hommes. Ces deux éléments auraient fonctionné en symbiose et ce système bipolaire se serait pérennisé pendant plusieurs siècles. Si le sanctuaire proprement dit a connu plusieurs mutations et des transformations importantes, l'espace sacré voisin semble avoir conservé au fil du temps à la fois son aspect et sa fonction intacts. Plutôt que d'envisager un espace entièrement vide, lieu de rassemblement ou d'assemblées, il semble plus vraisemblable de penser qu'il présentait une végétation spécifique (haies, bosquets), qui a pu jouer un rôle de délimitation à certaines périodes (notamment au début du Haut-Empire, avant la construction de la double galerie du péribole polygonal), en l'absence de tout autre aménagement humain. Il s'agit là d'hypothèses reposant sur des indices ténus, que nous essaierons de conforter lors de la campagne 2006.

Le fait le plus marquant pour la période gallo-romaine réside dans la découverte de l'enceinte polygonale dessinée par les deux murs parallèles, délimitant l'aire du sanctuaire du Haut-Empire. Le temple méridional (temple A) occupe une place de choix dans cette enceinte. Il en barre l'extrémité orientale. Les autres bâtiments restitués peuvent s'inscrire dans l'espace libre situé au sud du temple ou bien, dans l'hypothèse d'une enceinte plus réduite, appartenir à une autre période de l'occupation. Rien ne permet de préjuger de la façon dont s'organise le système à l'est. Le mur orienté nord-sud connu depuis 2002 et interprété comme un mur de péribole vient diviser l'espace en deux parties : l'une correspondant aux temples, à l'est, l'autre, identifiable avec l'aire culturelle non construite, à l'ouest.

L'enceinte polygonale gallo-romaine délimitée par les deux murs parallèles enferme à la fois l'enceinte ovale laténienne et la zone des temples. Son organisation bipolaire, avec une séparation nette entre zone construite et zone non construite reproduit de façon très fidèle celle de l'ensemble culturel laténien. Il est tout à fait surprenant en particulier que l'aire de l'enceinte ovale ait été préservée à l'époque gallo-romaine. Nous avons là un cas exceptionnel de pérennisation d'une organisation culturelle dans la longue durée. La romanisation du sanctuaire va de pair avec une remarquable fidélité aux principes organisateurs de l'âge du Fer. Une synthèse réussie, au total, entre tradition indigène et innovation romaine.

Références bibliographiques

- **BARRAL (PH.), JOLY (M.), MOUTON (S.), VENAULT (S.).** - *Nouvelles données sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) et son environnement.* Bull. de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, n° 20, 2002, p. 23-27.

- **BARRAL (PH.), JOLY (M.).** - *Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Bourgogne).* Archéologia n° 401, juin 2003, p. 32-41.

- **GOGUEY (R.), REDDE (M.).** - *Le camp légionnaire de Mirebeau.* Römisch-Germanischen Zentralmuseums Monographien, Band. 36, 1995.

- **JOLY (M.), BARRAL (PH.).** - *Nouvelles recherches sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or). Résultats de la campagne 2002.* Bull. de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, n° 21, 2003, p. 23-27.

- **JOLY (M.), BARRAL (PH.), VENAULT (S.), MOUTON (S.).** - *Mirebeau-sur-Bèze. Présence militaire romaine autour d'un sanctuaire.* In : *Bourgogne du Paléolithique au Moyen-Age*, Dossiers d'Archéologie, hors série n° 11, décembre 2004, p. 42-46.

- **JOLY (M.), BARRAL (P.).** - *Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or). Bilan des recherches récentes.* In BARRAL P., DAUBIGNEY A., DUNNING C., KAENEL G. (Dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges (Est de la France, Suisse, Sud de l'Allemagne). Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, actes du XXIXe colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Bienne, 5 – 8 mai 2005, Paris, Les Belles Lettres (ALUFC, Besançon), à paraître.